

REUNION
DU
COMITE DIRECTEUR
de la
FEDERATION INTERNATIONALE DES ARCHIVES DU FILM

Paris, 23, 24, 25, 26 Mai 1952.



Avant de passer à ces divers points, le Secrétaire Général Adjoint, au sujet de l'absence de Monsieur BRUSENDORFF, met ses collègues en garde contre les appétits que provoque l'accumulation de films pratiquement hors d'exploitation dans les blockhaus des Cinémathèques. Il relate certaines constatations faites à la Cinémathèque Française pour veiller à la sécurité des stocks. Il rappelle également le danger qui consisterait à voir transformer des Cinémas d'Essai en Cinémathèques commerciales et il relate à cette occasion les intrigues qui ont essayé d'aboutir à la Salle de projection du Musée du Cinéma.

Le Secrétaire Général Adjoint rend compte ensuite, de la situation certainement délicate où se trouve la Cinémathèque Suisse. La Fédération Suisse des Ciné-Clubs mène campagne contre elle, allant jusqu'à la calomnie politique. Au sein même de celle-ci, des intérêts particuliers souhaiteraient la voir changer de direction.

Au cours de son séjour en Suisse, Monsieur LANGLOIS, Secrétaire Général Adjoint de la F.I.A.P., a proposé à la Municipalité de Lausanne un plan d'action destiné à consolider la Cinémathèque Suisse et à faciliter son officialisation.

Le plan implique le concours de la FIAP, puisqu'il consiste à assurer la constitution de la Cinémathèque Internationale des meilleurs films pédagogiques et scolaires en Suisse.

D'autre part, la France est prête à transférer à Lausanne la Bibliothèque du Fonds International. Il faudra tout mettre en oeuvre au prochain Congrès pour faire exécuter le programme quant à la Suisse.

Il faudra à nouveau faire pression sur la Fédération Internationale des Ciné-Clubs pour obtenir qu'elle déconseille la Fédération Suisse des Ciné-Clubs dans son action contre la Cinémathèque Suisse. Et ceci ne pourra être obtenu sans un rapprochement et une collaboration plus étroite des fédérations françaises et italiennes avec leur Cinémathèque nationale.

Monsieur ROGNONI prend alors la parole pour exposer les problèmes que pose la situation des Ciné-Clubs Italiens et la politique du Gouvernement italien dont dépend la Cinémathèque Italienne à l'égard des Ciné-Clubs. La Fédération Italienne des Ciné-Clubs a une tendance politique jugée dangereuse par le Gouvernement italien. La Cineteca Italiana peut donc aller difficilement à l'encontre de son Gouvernement qui vient de fonder l'Union Italienne des Ciné-Clubs.

Dans l'impossibilité d'aider l'Union Italienne des Ciné-Clubs comme le souhaiterait son Gouvernement, la Cineteca Italiana préfère

renoncer à collaborer avec quelque Ciné-Club que ce soit. Mais cette situation ne peut durer dans causer préjudice à la Cineteca Italiana et à la F.I.A.F.

Le Secrétaire Général Adjoint trace alors l'histoire des Ciné-Clubs. Il rappelle qu'à l'heure actuelle la Fédération Française des Ciné-Clubs a une continuité depuis 1924. Il rappelle la création d'un nouveau mouvement européen de Ciné-Clubs qui s'est amalgamé sous le titre de Fédération Internationale des Ciné-Clubs et dont le Siège est à Paris.

Qu'on le veuille ou non, la F.I.C.C. est une force internationale. Qu'on le veuille ou non, la F.F.C.C., moteur de cette F.I.C.C., n'a cessé d'être de plus en plus forte et de plus en plus épaulée. Toutes les attaques contre elle se sont trouvées brisées et la Cinémathèque Française, elle-même, qui était persuadée qu'elle ne pourrait résister à ses ennemis, a vu ses prévisions s'écrouler et l'Etat Français, comme l'opinion publique, lui reprochait ses réticences et sa froideur à son égard.

Ce qui se passe en Italie est une contre-attaque à la création d'une nouvelle Fédération des Ciné-Clubs, l'ancienne étant jugée comme politique par le Gouvernement. Mais la manière dont les choses se passent en Italie et la manière dont elles peuvent être présentées à l'Etranger sont telles qu'elles vont à l'encontre des désirs du Gouvernement Italien. Les Ciné-Clubs d'Amérique Latine et du Nord-Ouest de l'Europe sont entre les mains d'éléments libéraux qui ne manquera pas de heurter ce phénomène. C'est pourquoi le Secrétaire Général Adjoint de la F.I.A.F. met en doute que la situation italienne s'étende à la F.I.C.C.

Le Secrétaire Général appuie le point de vue et Monsieur LANGLOIS conclut que la plupart des organismes membres de la F.I.C.C. en Amérique Latine sont membres de la F.I.A.F. et, comme tels, en développant le nombre des nouvelles adhésions à la F.I.C.C., ils en augmenteront la neutralité tout en s'efforçant de la rendre ainsi inoffensive sur le plan politique, la mettant ainsi à l'abri d'une direction quelconque autre que celle de la culture cinématographique.

Le Secrétaire Général appuie et confirme qu'il partage ce point de vue et qu'il faut en rester au modus vivendi d'autant que la Cineteca Italiana est libre, si son Gouvernement le souhaite, d'adopter à l'égard de la F.I.C.C. la politique de son Gouvernement. Tout ce qu'on demande à la C.I. est de ne pas s'opposer à l'application des accords de Rome et de servir de boîte aux lettres à l'arrivée des films.

La Cinémathèque Française ne pouvant, sans heurter à son Gouverne-
ment, refuser d'expédier les films tirés par la F.I.C.C. avec l'ar-
gent du Gouvernement Français.

Cette politique est d'autant plus défendable que le terrain
est trop glissant en Hollande, en Belgique et en Suisse pour ne pas
user de l'accord de Rome afin de protéger les Cinémathèques contre
l'action des Ciné-Clubs de ces pays.

La majorité se rallie à ce point de vue.

Mise au point, ensuite, de l'Ordre du Jour du Comité.

Séance levée à 13 heures.

Réunion du Vendredi 23 Mai 1952, à 15 heures.

Étaient présents :

M. H. LANGLOIS,
E. LINDQVIST,
L. ROGNONI,
P.L. SALAS GOMEZ,
J. de VAAL.

Monsieur LANGLOIS, Secrétaire Général Adjoint, ouvre la séance par un compte-rendu sur la session du Comité de Liaison à l'issue de la réunion de Février.

Il est indispensable de profiter des circonstances pour tenir une nouvelle réunion inter-associations et pour rencontrer les Secrétaires Généraux de la F.I.C.C. et de la F.I.F.A..

Cela entraîne une nouvelle discussion sur les Ciné-Clubs, à l'issue de laquelle tout le monde est d'accord pour profiter de la présence à Paris de Monsieur TOBI afin de l'entendre et de connaître ses intentions.

Il est décidé qu'il est nécessaire que l'hommage à Jean Renoir puisse avoir lieu en collaboration avec la Cinéteca Italiana et la Cinéteca Nazionale, comme le souhaite Monsieur ROGNONI.

On passe ensuite, après discussion, aux décisions suivantes :

- a.- Convocation et mise en fonction, au prochain Congrès, d'un Bureau International de la Recherche Historique Cinématographique.
- b.- Création, autour de la Cinémathèque Internationale du Film Expérimental et d'Avant-Garde, d'une Association du même nom.
- c.- Mise en fonction d'un Pool de circulation des films autoprojés qui pourrait se compléter un jour par un Pool de Circulation de films américains. On
- d.- On décide également d'avoir un organe pour la Recherche Historique et pour le Film Expérimental et d'Avant-Garde qui épaulerait la F.I.F.A.
- e.- Il est décidé également d'écrire au Musée d'Art Moderne de New-York pour lui proposer qu'une action soit prise éliminant le danger de ne trouvant les négatifs et les copies des films américains.
- f.- Enfin, le Secrétaire Général rend compte de la réponse positive apportée par l'Amérique Latine à la proposition du Pool de Tirage et de Contotypage.

Séance levée à 17 heures 30.

Réunion du Samedi 24 Mai 1952, à 15 heures.

Étaient présents :

M. H. LANGLOIS,
E. LINDGREN,
L. ROGNONI,
P.-E. SALES GOMES,
J. de VAAL,
A. THIRIAPAYS.

Au cours de cette réunion, les membres du Comité Directeur fixent la date du prochain Congrès au 27 Octobre 1952 et obtiennent définitivement l'accord de la Hollande pour que le Congrès ait lieu à Amsterdam.

Monsieur Henri LANGLOIS, Secrétaire Général Adjoint de la F.I.A.F. donne lecture du compte-rendu de la réunion du Comité Directeur de Février. Ce compte-rendu est approuvé par tous les membres présents.

On passe ensuite aux rapports des Cinémathèques présentes.

Voir pages suivantes.

.../...

Report, by MR. LINDGREN, of the NATIONAL FILM LIBRARY.

I.- For the second year in succession, the BRITISH FILM INTI-TUTE (of which the NATIONAL FILM LIBRARY is a department) has had a severe cut in its financial grant as the result of economies in all "non-essential" (which includes cultural) expenditure by the Government. The N.F.L. has accordingly suffered losses in personnel, and in money available for buying and copying films. The difficulties have been increased by financial losses incurred by the B.F.I.'s publications.

II.- At the same time, the Government has made it possible for the B.F.I. to receive money from the film industry to enable the Institute to re-open in October the TELECINEMA which was built for the Festival of Britain. This we plan to make into a National Film Center for showing historical, experimental and other special programmes. Attendance at the TELECINEMA will, however, be restricted to members of the B.F.I., and this means that at present the Institute's activity is mainly directed towards increasing its membership, so that we already have an audience in October.

III.- In particular, we have created a new type of popular membership, costing only 5/- a year. We have also started a new monthly publication, called " CRITIC'S CHOICE ". This is a pamphlet in which are listed the three, four or five best films of the month which are being shown in the ordinary cinemas, as they have been chosen by a panel of well-known critics (the panel at present includes, amongst others: Dilys Powell, Richard Winnington, Gavin Lambert and Roger Manvell). Extracts from the reviews by the critics are also quoted. For 5/- a year the members - or rather, the associates, for they are not full members - can receive " CRITIC'S CHOICE " by post each month, and can purchase a seat at the TELECINEMA.

I mention this development as evidence of our ~~WEEK~~ constant desire in England to avoid restricting our work to a small, closed circle of students and initiates, but rather to extend it as far as possible amongst the great mass of film goers throughout the country.

IV.- Two years ago the B.F.I. asked a well-known research organisation, P.E.P. (Political and Economic Planning) to undertake a full enquiry into the British Film Industry, and contributed a considerable sum of money towards this research.

The results have now been published in a book (price 18/-) called " THE BRITISH FILM INDUSTRY " which is the first complete, frank and authoritative survey of the history and organisation of our film industry, and of its relations with the Government, to have been published. We believe the value of this report will do something to raise the prestige of the film industry.

V.- The N.F.L.'s Technical Officer, Mr. Harold BROWN, read

8.

a very complete paper on "THE STORAGE OF FILM FOR ARCHIVE PURPOSES" to members of the BRITISH KINEMATOGRAPH SOCIETY. This will be published in the June issue of " BRITISH KINEMATOGRAPHY " , the Society's journal.

VI.- Amongst other films, we have now acquired nearly 100 German films made between 1933 and 1944 which were formerly in the film archive in Haabourg.

VII.- We have prepared a complete list, with dates etc... of all the British documentary films made by John GRIERSON and his school for the Government between 1929 and 1951. We hope to acquire a selection of these films (which amount to nearly 1.500 titles) for preservation in the N.F.L.

VIII.- Good progress is being made on the F.I.A.F. Catalogue. We have now received lists from Austria, Belgium, Czechoslovakia, Holland, Jugoslavia, Persia, Sweden, Switzerland. We hope to receive lists from the other Cinematheques as soon as possible.

Monsieur ROGNONI, conservateur de la CINETECA ITALIANA, informe ses collegues que les seances d'Education Cinematographique destinees aux etudiants s'etendent maintenant à Bologne, Genes et Florence.

La CINETECA ITALIANA qui est membre fondateur de l'Institut des Manifestations Milanaises, organisateur de l'Exposition VAN GOGH, a ete invitee à participer à cette Exposition qui s'est tenue dans l'ancien Palais Reale de Milan et a ouvert une salle de projections où elle presente le lundi, mardi, jeudi et vendredi, des films sur l'Art, en format reduit, specialement sur la peinture moderne influencee par VAN GOGH. La plupart des documentaires presentes appartiennent à la CINETECA ITALIANA; les autres ont ete pretes par le Centre Francais d'Etudes et d'Informations de Milan, par le Service d'Informations des U.S.A., par l'Ambassade de Canada, par l'Ambassade de Grande-Bretagne, les Consulats de Belgique, de Hollande, etc...

La CINETECA ITALIANA a decouvert un lot de negatifs, dont de nombreux italiens (500.000 metres environ) et plusieurs negatifs et contretypes americains. Ce qui pose une grave question pour la conservation de ces films, c'est qu'ils sont sonores et la bande image et la bande son sont en boites separees.

9.

Monsieur SALES GOMES, de la FILMOTECA de Sao Paulo, fait ensuite le rapport de l'activite des Cinematheques bresiliennes.

I.- L'INSTITUT NATIONAL DU CINEMA.

L'INSTITUT NATIONAL DU CINEMA est une institution qui doit comprendre la CINEMATECA BRASILEIRA ; il s'agit de l'initiative de Monsieur CAVALCANTI sur laquelle nous vous deja entretenu à notre derniere reunion du Bureau.

Le projet de M. CAVALCANTI n'a pas encore etc discute à la Chambre ; comme d'habitude, il faut craindre les lenteurs du Pouvoir Legislatif.

C'est seulement hier, 23 Mai 1952, dans la soiree, qu'il m'a etc donne pour la premiere fois de regarder le texte de l'avant-projet de la creation de l'INSTITUT NATIONAL DU CINEMA au Bresil. Il s'agit d'un document de pres de 800 pages; je compte l'etudier pour pouvoir en rendre compte à mes collegues à une prochaine reunion; je peux leur dire tout de suite qu'il s'agit d'un plan de grande envergure et d'une importance decisive pour l'avenir du Cinema Bresilien et de la Culture Cinematographique au Bresil. D'ailleurs, il est probable que nous aurons à notre prochain Congres, comme observateur, Monsieur Vincius de MORAIS qui est membre du Comite d'Organisation du Comite du Projet de l'Institut du Cinema. Dans ce cas, lui-meme pourra nous faire un rapport sur ce sujet.

Monsieur de MORAIS est un eminent poete bresilien et un diplomate de carriere qui a etc detache des Affaires Etrangeres pour devenir le collaborateur le plus proche de CAVALCANTI pour les etudes en vue de l'INSTITUT NATIONAL DU CINEMA. Mais ce que je voulais vous signaler, c'est une circonstance qui, vu l'angle sous lequel nous travaillons à la FIAP, est la plus importante : c'est que M. de MORAIS est un passionne du Cinema et qu'il a deja fait beaucoup pour la culture cinematographique au Bresil par ses activites comme journaliste et par son action comme organisateur de projections culturelles. M. de MORAIS a etc forme cinematographiquement par la generation du CHAPLIN-CLUB de 1930, c'est à dire la meilleure source qui existe au Bresil. Dernierement, il a du passer quelques annees en Californie et il a profite de cette opportunitè pour poursuivre ses recherches et son activite de critique. Peut-etre que quelques uns d'entre vous ont eu l'occasion de lire le remarquable essai sur " THE QUIET ONE ", qu'il a donne à la revue " BIANCO E NERO ".

A mon avis, nous devons nous rejouir d'avoir à nos cotes pour la tache commune de la FIAP des hommes comme M. CAVALCANTI et M. de MORAIS.

II.- LA FILMOTECA DE SAO PAULO.

La nouvelle la plus importante, c'est que nous avons pu recevoir un premier envoi de films du FILM LIBRARY de New York, dans lequel il y a un lot assez important de GRIFFITH : " INTOLERANCE ", " THE

BROKEN BLOSSOM " etc..., ce qui est pour nous un grand événement.

En attendant la création de la CINEMATECA BRASILEIRA, la FILMOTEGA de Sao Paulo a étendu son activité à Rio de Janeiro; et en collaboration avec les centres d'Etudes Cinématographiques de cette dernière ville, nous avons organisé une série de séances avec les pièces les plus représentatives de nos archives,

III.- L'Etat Brésilien et la ville de Sao Paulo préparent de grandes commémorations pour le quatrième Centenaire de cette dernière, en 1954.

Les manifestations cinématographiques auront une grande place dans ces commémorations. On envisage l'organisation d'un Festival International du Cinéma. On envisage aussi la possibilité d'inviter la F.I.A.F. à réaliser son Congrès annuel à Sao Paulo.

Dans le cadre de tous ces événements, l'activité propre de la FILMOTEGA du Museu de Arte Moderna de Sao Paulo sera sur le terrain culturel. On projette d'offrir aux spectateurs une vision retrospective du Cinéma, centrée sur les œuvres complètes de Charles CHAPLIN. Pour cette réalisation, il faudra aux organisateurs des fêtes du quatrième Centenaire, l'appui d'un grand nombre de personnalités et d'organisations, à commencer par Monsieur CHAPLIN et la F.I.A.F.

Nous espérons pouvoir, à notre prochain Congrès, confirmer ces divers points et vous donner des informations supplémentaires sur le progrès des projets qui sont étudiés en ce moment.

Report by Mr. Jan de VAAL, of the NEDERLANDS FILM MUSEUM.

On March 8th, the NEDERLANDS FILM MUSEUM (the former NEDERLANDS HISTORISCH FILM ARCHIEF) started the official work and activities in their new home, the MUSEUM of MODERN ART in Amsterdam.

Apart from the three offices, there is a cinema-hall for about 200 people, with a projectionroom for 35 mm films and 16 mm as well.

From September on the N.F.M. is going to start with own performances in the Museum. Therefore a closer cooperation between the foreign archives and FIAP is necessary and the N.F.M. hopes that a regular exchange of films will be possible in the very near future.

Although the financial status of the N.F.M. is still very poor, the removal to the MUSEUM of MODERN ART is an improvement of the highest importance for us.

11

Report de Monsieur THIRIPAYS sur l'activite de la CINEMATHEQUE de BELGIQUE.

I.- La CINEMATHEQUE de BELGIQUE voit son avenir plus souriant grace à une amelioration de la question financiere. En effet, nous avons recu une somme de 100.000 frs. belges pour l'aménagement de nos blockhaus et un subside de 100.000 frs. egalesent qui semble devoir se reporter annuellement.

II.- L'Association " LES AMIS DE LA CINEMATHEQUE DE BELGIQUE " a entrepris un travail pres des distributeurs pour obtenir des fonds : galas, cotisations, concours. Recemment, l'affaire a pris de l'ampleur : des commercants veulent projeter les films gagnants des concours et une serie de projections est prevue est etc à Knocke et au Cinema d'Essai au benefice de la CINEMATHEQUE. Actuellement, des benefices lui sont déjà verses.

III.- Les travaux pour l'édition du Bulletin de la Bibliographie du Film continuent et nous esperons le faire paraître cet etc. Il serait souhaitable que la FIAP puisse donner son patronnage à notre Bulletin ; je crois que cela lui donnerait du poids.

IV.- La CINEMATHEQUE de BELGIQUE organise une Exposition du Film Industriel Internationale pour Janvier 1953. Cette Exposition s'annonce grandiose. Elle circulera dans toute la Belgique afin d'interesser la grosse production belge aux documentaires.

Après l'expose de Monsieur THIRIPAYS, Monsieur LINDORSEN approuve l'idée de son collegue sur la necessite de la participation de la FIAP au Bulletin de la Bibliographie du Film et il ajoute que de cette façon, s'il se trouvait y avoir des travaux analogues ou paralleles les membres pourraient le communiquer à la CINEMATHEQUE de BELGIQUE.

Monsieur LANGLOIS, Secetaire General de la CINEMATHEQUE FRANCAISE, fait à son tour l'expose de l'activite de celle-ci.

La CINEMATHEQUE FRANCAISE a souffert d'un depassement dans ses depenses qui l'handicape cruellement.

Notre installation au Palais de Tokio est imminente et nous sera d'une grande utilite pour ceer une collaboration étroite entre le

Une Exposition va avoir lieu à Berlin qui permettra les acquisitions nouvelles à l'occasion de Cannes. La Cinémathèque Française a eu les meilleurs renseignements sur Monsieur LAVIES de la part des délégués officiels allemands.

Il n'y a malheureusement rien à dire de plus sur l'activité de la Cinémathèque Française.

A la suite d'un exposé de Monsieur BOGNONI, il est décidé d'être très circonspect sur la Cinémathèque Autrichienne et d'essayer de faire une enquête sur son activité, afin d'établir si elle est conforme au Règlement de la P.I.A.F.

Après lecture de la lettre de Monsieur SADOUL, de la Fédération Internationale des Ciné-Clubs, il est décidé d'avoir une réunion commune P.I.A.F. - F.I.C.C. le lundi 26.

Enfin, à l'unanimité, le Bureau décide de décharger le Secrétaire Général Adjoint du travail qui lui incombe par l'absence de toute direction au Secrétariat Exécutif de la P.I.A.F. en chargeant Monsieur Farrokh GAPPARY d'acquiescer ces fonctions, étant bien entendu qu'elles sont incompatibles avec sa qualité de représentant de la Perse au Conseil d'Administration. Il d vra donc se démettre de cette fonction.

Séance levée à 18 heures.

Reunion du Dimanche 25 Mai 1952, à 15 heures.

Etaient presents :

MM. H. LANGLOIS,
E. LINDGREN,
P.E. SALES GOMES,
A. THIRIFAYS,
L. ROGNONI,
J. de VAAL.

Au cours de cette reunion, Monsieur LANGLOIS donne lecture à ses collegues de la correspondance qu'il a echangee avec Monsieur SADOUL, Secretaire General de la F.I.C.C.

Le Conseil est d'accord sur les termes de proposition de M. LANGLOIS à M. SADOUL et par consequent sur la reponse de M. SADOUL, dans le sens qu'elle confirme son accord sur les points de la lettre à laquelle elle repond.

Cependant, il est necessaire de bien preciser un point qui a ete emis par M. LANGLOIS dans sa lettre, à savoir que les sommes dues aux CINEMATHEQUES comme remboursement de frais leur appartiennent en toute propriete et qu'elles sont libres d'en faire l'usage qu'elles desirent.

Autre point : il y aurait lieu de remplacer le terme : " FEDERATION NATIONALE DES GINES CLUBS " par celui de : " FEDERATION NATIONALE " ou " CINEMATHEQUE NATIONALE " qui distribuera les films; ce, pour le paragraphe touchant les 20 % au titre de frais de fonctionnement.

La FIAP est d'accord sur le principe d'une Commission mixte chargee de discuter toutes les questions en suspens et de mettre au point le reglement du mode de circulation; mais, comme il a ete prevu dans l'accord de Rome un Comite mixte d'arbitrage, la FIAP estime qu'il n'y a pas lieu de donner un caractere permanent à cette Commission que M. SADOUL appelle : " COMITE DE GESTION " ; elle devrait se dissoudre une fois mis au point le Statut de Circulation et il suffit des deux Secretaires Generaux des deux Associations pour les questions de programme et de la Commission permanente d'Arbitrage pour regler les litiges sur la base du Reglement.

Quoi qu'il en soit, la FIAP decide que l'un de ses vice-president : Monsieur SALES GOMES et son Secretaire General : Monsieur LANGLOIS seront ses delegues à ce Comite charge de mettre au point

le modus vivendi de la circulation ; d'autre part, décide d'inviter la P.I.C.C. à se rencontrer avec elle le Lundi 26 Mai.

Monsieur de VAAL ne pouvant se trouver à cette réunion, il charge ses collègues de bien vouloir obtenir de la P.I.C.C. un démenti formel sur les bruits qui circulent en Hollande et selon lesquels la P.F.C.C. et la P.I.C.C. se préparent à envoyer des filks par la voie diplomatique, bruits contraires à la vérité, puisque nous avons reçu l'assurance contraire de la P.I.C.C. à la dernière réunion commune.

Séance levée à 16 heures.

Réunion du Lundi 26 Mai 1952.

Etaient présents :

F.I.A.F. MM. H. LANGLOIS,
E. LINDGREN,
L. BOGNONI,
P-E. SALES GOMES.

F.I.C.C. MM. J-P. BARROT,
G. SADOUL,
SARFATI,
V. TOSI.

Monsieur LANGLOIS, Secrétaire Général Adjoint de la F.I.A.F. ouvre la session par la lecture du procès-verbal de la réunion de la veille.

Au cours de la discussion qui suit cette lecture, on se met d'accord pour fixer, à une date prochaine, une réunion du Comité d'Arbitrage pour bien remettre au point la question des accords de Rome.

Au sujet de l'AFFAIRE SUISSE, Monsieur SADOUL rappelle qu'il n'a fait aucune promesse à la Cinémathèque Suisse et qu'il serait absurde qu'une Fédération veuille coloniser une Cinémathèque, comme il le serait également qu'une Cinémathèque veuille coloniser les Ciné-Clubs et qu'il y a intérêt à ce que les Cinémathèques aient leur activité et les Ciné-Clubs la leur.

Quant à la QUESTION ITALIENNE, il est bien entendu que les sommes déboursées par les Ciné-Clubs sont des avances qui leur seront ultérieurement remboursées.

Monsieur TOSI, au sujet du contretypage, sur les redevances, insiste sur la nécessité qu'il y a à revoir les accords de Rome.

Pour la question Douane, étant donné qu'il ne suffit pas d'un ordre du Ministère de l'Intérieur et qu'il faut aussi une garantie du Ministère des Finances, Monsieur de PIRO est dans l'obligation de reporter la question au prochain Comité de Coordination afin d'y expliquer les positions des membres de la F.I.A.F.

Monsieur SADOUL souhaite que les bons rapports entre la F.I.A.F. et la F.I.C.C. leur permettent de continuer les échanges et aussi de réaliser des actions communes, telles que des publications, sur le plan international.

Monsieur BARROT regrette, pour sa part, que cette coordination n'ait pas été plus étroite et se déclare prêt à aider la Cinémathèque Française, dans la mesure où la F.F.C.C. le pourra, en particulier auprès des producteurs. En effet, la F.F.C.C. pourrait peut-être faire certaines choses qu'il est impossible à la Cinémathèque Française de faire, car il y a des positions qu'elle ne peut prendre.

Enfin, il est décidé qu'une réunion du Comité de Gestion aura lieu le mercredi 28 Mai, à 10 heures.

EXIT MM. SADOUL et BARROT.

Monsieur TOSI parle ensuite de l'attitude de l'UNION ITALIANA DEI CIRCOLI DEL CINEMA qui accuse la Fédération Italienne des Ciné-Clubs d'avoir déclaré la guerre à la Cineteca Italiana.

Les Ciné-Clubs membres de l'U.I.C.C., que l'on nomme " Clubs Scissionnistes ", reçoivent leurs films gratuitement du Centre Spérimentale car leurs membres en sont les élèves.

Monsieur BOGIONI suggère qu'une enquête soit faite sur ces Ciné-Clubs scissionnistes et Monsieur LANGLOIS propose qu'un membre de la F.I.A.F. se rende en Italie à cette fin et il ajoute qu'il serait souhaitable que l'U.I.C.C. et la F. Italienne des C.C. fusionnent.

Levée de la séance.

Reunion du Mercredi 23 Mai 1952, à 10 heures.

COMITE DE GESTION F.I.C.C. - F.I.A.F.

Etaiant presents :

- MR. G. SADOUL,
- J. P. BARROT,
- E. LANGLOIS,
- P. E. SALES GONES.

AU cours de cette reunion, les membres du Comite de Gestion decident :

I.- Les programmes de la F.I.A.F. pour la circulation F.I.C.C. devraient etre conpus de telle maniere que ceux-ci ne devrent pas descendre au dessous de 2.700 metres (projections à 24 images seconde). Ils devraient etre completes en tenant compte du point de vue historique et artistique.

II.- Pour la France,,la base est la suivante : prix calcule sur la redevance versee par la F.F.C.C. à la CINEMATHEQUE FRANCAISE sur la base de leurs accords directs; plus 10% par la F.I.C.C.; plus 10% par la F.I.A.F.; plus 35% par la F.F.C.C.

III.- Il a ete entendu, apres discussion, qu'il valait mieux renoncer à la fixation du pourcentage de 20% à l'organisme distributeur, mais que celui-ci puisse majorer la redevance selon les necessites posees par le budget des frais couvrant assurances, verifications, etc...

IV.- Il va de soi que les accords F.I.C.C. - F.I.A.F. ne jouent pas pour le pays de la Cinematheque d'origine de la copie : un film mis à la disposition de la F.I.C.C. par une Cinematheque Nationale continuera à etre projete par la Federation Nationale des Cine-Clubs, aux termes de l'accord bi-lateral.

V.- Les frais de transports internationaux et de douane seront

18

amortis en priorité sur toutes les autres redevances dans chaque nation. Il en sera de même pour l'avance de tirage dans le pays où la Fédération Nationale ou la Cinémathèque l'aurait fait, sur l'ensemble des amortissements de frais des films en circulation au titre de l'accord.

Séance levée à 11 heures 30.